Ivry sur Seine, le 08 septembre 2019

Cher collègue, Chère collègue,

Au cours de votre vie active d’enseignant, d’enseignant-chercheur ou de chercheur dans l’enseignement supérieur, sous avez fait confiance à Sup’Recherche-UNSA pour vous défendre dans vos activités professionnelles. Vous venez de faire valoir vos droits à la retraite. Peut-être avez-vous souhaité abandonner tout lien avec votre ancien statut, y compris votre adhésion syndicale ? Et pourtant les valeurs de solidarité et de laïcité, que nous défendons, avec notre union l’UNSA, sont restées les vôtres.

La France compte 16.5 millions de retraités pour 40 millions d’actifs. Ce chiffre montre l’importance des retraités dans la société actuelle et pour l’avenir.

Les droits des retraités, leur pouvoir d’achat, le système social et de santé dont ils ont besoin, et plus généralement leur place dans la société doivent aussi être défendus collectivement par ceux qui sont directement concernés.

La durée de vie s’allonge. Nombre de retraités doivent gérer les problèmes d’anticipation et d’accompagnement de la perte d’autonomie de leurs parents. Ils doivent pouvoir participer à la réflexion et aux décisions sur les nécessaires adaptions de notre société au vieillissement : logement, mobilité, accès aux transports, sociabilité… L’UNSA siège dans les Comités départementaux de la citoyenneté et de l’autonomie (CDCA), Ses délégations sont composées d’actifs et de retraités.

Les retraités des syndicats de l’UNSA sont regroupés au sein de l’UNSA-Retraités qui publie régulièrement pour ses adhérents un bulletin d’information national UNSA Retraités Infos. L’UNSA-Retraités dispose des mêmes instances que les différentes unions professionnelles au sein de l’UNSA. Vous trouverez toutes les informations sur le site [www.unsa.org/-UNSA-Retraites-.html](http://www.unsa.org/-UNSA-Retraites-.html)

Pour adhérer, il suffit de maintenir votre adhésion à Sup’Recherche-UNSA, Votre cotisation sera réduite de 50% par rapport à celle que vous aviez l’habitude quand vous étiez actifs et vous continuerez à faire de vos valeurs un levier d’action pour une société plus juste et plus solidaire.

Afin de faciliter vos contacts avec Sup’Recherche-UNSA, votre interlocuteur sera Dominique Lassarre, secrétaire nationale en charge de la vie syndicale [dominique.lassarre@orange.fr](mailto:dominique.lassarre@orange.fr)

Pour toute information, n’hésitez pas à contacter votre interlocuteur au Secrétariat national : Cyrille Mourton au 06 14 03 75 37 ou [Sup-R@unsa-education.org](mailto:Sup-R@unsa-education.org)

Avec mes plus cordiales salutations.



Jean-Pascal Simon, Secrétaire général